Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1907)**

Heft 65

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mars-Avril 1907 | N° 65 | März-April 1907

Prix du Numéro . . . . . 25 cts.
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires Fr. 5.— par an

Preis der Nummer . . . . . 25 cts.
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . Fr. 5 per Jahr

SOMMAIRE :

1° L'Art Décoratif et son exposition permanente. — 2° Communications du Comité Central. Réorganisation du Comité Central. Assemblée générale. Membres passifs. Réponses des Sections. — 3° Expositions. Exposition nationale en 1908. Exposition municipale de Genève. Turnus. — 4° Commission fédérale des Beaux-Arts. Le Kunstverein et le Règlement de la Commission fédérale des Beaux-Arts. — 5° Correspondance des sections et des sociétaires. Lettre de M. Reymond (Paris). A nos collègues de langue allemande. Expositions organisées par notre société. Lettres de M. Geiger (Argovie). — 6° Tir fédéral de Zurich. — 7° Admission des femmes dans la société. Lettre de Mademoiselle Kunz de Munich. — 8° Secession. — 9° Nouvelles diverses. Concours. Momento des expositions annoncées ou en formation. Bulletin des expositions ouvertes à visiter. — 10° Bibliographie. — 11° Rectification.

L'ART DÉCORATIF ET SON EXPOSITION PERMANENTE

Parmi les revues d'art françaises, celle que dirige avec tant de compétence M. Gustave Soulier mérite à plus d'un titre de retenir l'attention et la sympathie des artistes suisses. Grâce à l'initiative de notre compatriote M. Horace Trembley, l'*Art décoratif* a commencé et continuera à publier toute une série d'articles, abondamment illustrés, sur le mouvement artistique en Suisse. Après avoir donné, en 1904, une étude sur Bieler, cette excellente revue a publié, en août 1905, un travail très documenté de C. F. Ramuz sur le bon sculpteur A. de Niederhausern-Rodo. En novembre 1905 a paru un premier article de Maurice Baud sur l'*Art suisse contemporain*, avec de bonnes reproductions d'œuvres de B. Menn, Maurice Reymond, Rossi, Baud-Bovy, Sandreuter, etc. Dans le même numéro, la revue annonce qu'elle publiera prochainement les articles suivants :

L'*Art suisse contemporain* (2me partie), par Maurice Baud.

Barthélemy Menn, par D. Baud-Bovy.

Les paysages de Mlle Pauline de Beaumont, par Gaspard Vallette.

Paul Robert, par Philippe Godet.

Hodler, par Paul Seippel.

Cette série, qui réunit, on le voit, les noms des meilleurs écrivains suisses et ceux des artistes les plus en vue, sera continuée.

Mais l'*Art décoratif* est en train de s'acquérir un autre titre à la reconnaissance des artistes suisses. Sous ses auspices va s'ouvrir un nouveau salon d'exposition, 7, *rue Laffitte*, à Paris. Voici à ce sujet quelques lignes extraites d'une lettre de M. Horace Trembley :

« J'ai proposé à M. Soulier de me réserver la possibilité d'étudier la participation des Suisses à cette nouvelle salle. J'estimais qu'il y avait pour nos artistes bien des avantages à exposer rue Laffitte, sous le patronage d'une revue con-